

Sujet : [INTERNET] Enquête préalable - La Jarne

De : Hubert <hub.primaut@gmail.com>

Date : 14/03/2024 20:50

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je suis bien évidemment contre l'implantation de cette aire de voyage à La Jarne.

Au moment où je rédige ce mail, je constate que 135 observations ont été émises par d'autres citoyens de notre magnifique commune de La Jarne.

J'ai pris le soin, au cours des derniers jours, d'examiner attentivement l'ensemble de ces avis : force est de constater qu'aucun d'entre eux ne témoigne de faveur à l'égard de cette aire. -> Il est évident qu'il n'existe aucune justification pour les habitants de La Jarne d'accueillir cette aire sur notre territoire.

Les années passées ne plaident guère en faveur de leur présence, chaque été se caractérisant par leur arrivée non désirée sur notre espace. Que ce soit proche de la mairie ou sur nos terrains de football. Pendant leur séjour, l'accès à nos installations devenant impraticable !

Si maintenant il faut vous donner des raisons concrètes de s'opposer à cette implantation en voici plusieurs :

- **Violation de l'environnement et des paysages :**

L'implantation d'une aire de grand passage accueil entrainera une dégradation de l'environnement naturel et des paysages. Ces aires nécessitent souvent des aménagements qui peuvent perturber les écosystèmes locaux, défigurer les paysages naturels et altérer la biodiversité environnante.

- **Pression sur les infrastructures locales :**

L'ajout d'une aire d'accueil pour les gens du voyage peut exercer une pression supplémentaire sur les infrastructures locales telles que les routes, les réseaux d'eau et d'assainissement, et les services de santé. Ces infrastructures pourraient ne pas être dimensionnées pour accueillir une population supplémentaire de manière permanente ou saisonnière.

- **Impact sur la qualité de vie des riverains :**

Les aires d'accueil pour les gens du voyage peuvent susciter des préoccupations quant à l'impact sur la qualité de vie des riverains. Les nuisances sonores, les déchets, et les mouvements incessants de population peuvent perturber la tranquillité et la sécurité des communautés locales, engendrant des tensions sociales et des conflits. Nous avons le cas chaque été.

- **Problèmes de sécurité et de criminalité :**

Certaines craintes liées à l'implantation d'aires d'accueil pour les gens du voyage concernent les problèmes de sécurité. Nous craignons une augmentation des activités telles que le vol ou vandalisme associées à la présence de ces aires. Beaucoup d'autres témoignages vont dans ce sens.

- **Coûts financiers pour les collectivités locales :**

La construction et la gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage impliquent des coûts financiers pour les collectivités locales. Ces coûts peuvent inclure l'achat ou la location de terrains, la mise en place d'infrastructures et de services, ainsi que les dépenses liées à la sécurité et à l'entretien. Cet argent pourrait servir à bien d'autres projet d'utilité publique ! Comme une piste cyclable pour rejoindre Angoulins.

- **Stigmatisation des communautés nomades :**

Ils ont fait le choix de ce mode de vie, pas nous.
Pourquoi devons nous le subir ?

- **Manque de consultation et de participation des communautés locales :**

Dans de nombreux cas, les décisions concernant l'implantation d'aires d'accueil pour les gens du voyage sont prises sans réelle consultation locale.

Cela peut conduire à des conflits et à un sentiment d'opposition accru, alimentant les tensions entre les différentes parties prenantes. J'espère sincèrement que vous entendrez et prendrez en compte nos retours.

Ne pas oublier 2017 et la réunion houleuse déjà à ce sujet.

Pour conclure, bien que la question de l'accueil des gens du voyage soit complexe je ne souhaite pas que cette aire voit le jour à la Jarne afin de limiter les impacts négatifs sur l'environnement, les infrastructures, la qualité de vie des riverains.

Merci d'avance pour le temps que vous accordez à la prise en charge de mon avis.

Cordialement,
Hubert Primaut